Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_4A-DE
Reçu le 21/01/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le Mercredi 19 Janvier à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire – Secrétaire de Séance
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère– Secrétaire de Séance
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)

PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_4A-DE
Reçu le 21/01/2022

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

IV - AUTORISATION LANCEMENT MARCHE

A - FOURNITURES DE BUREAU, PAPIERS, ENVELOPPES, IMPRIMERIE

Les marchés à bon de commande pour les fournitures de bureau, papiers, enveloppes et imprimerie arrivent à échéance le 30 avril 2022.
Ce marché pourrait être lancé dans le cadre de la Société de Coordination.

Je vous demande donc l'autorisation de lancer un nouvel appel d'offres sous la forme de marchés à bon de commande pour les fournitures sus visées, soit avec la Société de Coordination, soit par Val de Berry seul.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 7
POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Les Membres du Bureau de Val de Berry donnent leur accord pour lancer ce nouvel appel d'offres sous la forme de marchés à bon de commande pour les fournitures de bureau, papiers, enveloppes et imprimerie, soit avec la Société de Coordination, soit par Val de Berry seul.

.....

La Secrétaire de Séance,
Christine CHEZE-DHO

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 20 janvier 2022
Pour le Directeur Général
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Benoît LEMAIGRE

VAL DE BERRY - OFFICE DE L'HABITAT DU CHER

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_4B-DE
Reçu le 21/01/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le Mercredi 19 Janvier à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire – Secrétaire de Séance
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère– Secrétaire de Séance
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)

PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_4B-DE
Reçu le 21/01/2022

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

IV - AUTORISATION LANCEMENT MARCHE

B - PRESTATIONS JURIDIQUES DE REPRESENTATION ET DE CONSEIL

L'accord cadre de prestations juridiques de représentation et de conseil arrive à échéance le 30 juin 2022. La relance de cet accord cadre pour une durée de 4 ans selon les dispositions du code de la commande publique, s'avère nécessaire.

Je vous demande l'autorisation de lancer une consultation sous forme d'accord cadre pour des prestations juridiques de représentation et de conseil pour une durée de 4 ans.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 7
POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Les Membres du Bureau de Val de Berry autorisent le lancement d'une consultation sous forme d'accord cadre pour des prestations juridiques de représentation et de conseil pour une durée de 4 ans.

.....

La Secrétaire de Séance,
Christine CHEZE-DHO

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 20 janvier 2022
Pour le Directeur Général
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Benoît LEMAIGRE

VAL DE BERRY - OFFICE DE L'HABITAT DU CHER

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_5-DE
Reçu le 21/01/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le Mercredi 19 Janvier à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire – Secrétaire de Séance
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère– Secrétaire de Séance
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)

PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_5-DE
Reçu le 21/01/2022

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

V - RESULTATS D'APPEL D'OFFRES

A. MARCHES D'ASSURANCE

Vous avez autorisé le lancement des marchés d'assurance de Val de Berry pour un début de prestation au 1er janvier 2022. Ces marchés ont été lancés par la société de coordination qui a retenu les prestataires suivants :

Dommage aux biens + Locataires non assurés	AXA - DIOT IMMOBILIER
Flotte + auto mission	SMACL
Responsabilité Civile + Resp. Civile du Maitre d'ouvrage	SMACL
Responsabilité civile des Dirigeants	SMACL
Risques statutaires	AXA - GRAS SAVOYE
Dommage Ouvrage et Tout Risque Chantier	SMABTP
Individuelle accidents	SMACL
Complémentaire santé des salariés privés	AMELLIS MUTUELLE - DIOT
Prévoyance des salariés privés	ALLIANZ VIE COLLECTEAM

Je vous remercie d'en prendre bonne note.

DELIBERATION
Les Membres du Bureau de Val de Berry prennent acte de cette information concernant les marchés d'assurance.

B. MARCHE D'EVACUATION DES ENCOMBRANTS

Une consultation sous la forme d'appel d'offres européen a été lancée le 19 octobre 2021 pour l'évacuation des encombrants sur le patrimoine de VAL DE BERRY.
La date de remise des offres était fixée au 22 novembre 2021.
La consultation est allotie. Le lot 1 était réservé à l'insertion sociale.

L'analyse des offres a été réalisée en interne.
La commission d'appel d'offres s'est réunie le 8 décembre 2021 et le 20 décembre 2021.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_5-DE
Reçu le 21/01/2022

Après lecture du rapport d'analyse et compte tenu du résultat obtenu, le représentant du pouvoir adjudicateur, sur avis de la commission d'appel d'offres, a choisi de retenir les offres suivantes :

Lot 01: quartier Nord de Bourges (Chancellerie, Gibjoncs, Moulon)

Nom du candidat	Montant de l'offre de base	Critère d'attribution		TOTAL	Classement
		Note prix/10 (70%)	Note valeur technique /10 (30%)		
BOURGES AGGLO SERVICES	**52 685,00 €**	10,00	10,00	10,00	1

Lot 02: patrimoine VAL DE BERRY(hors quartier Nord de Bourges)

Nom du candidat	Montant de l'offre de base	Critère d'attribution		TOTAL	Classement
		Note prix/10 (70%)	Note valeur technique /10 (30%)		
SAINES	**73 507,64 €**	10,00	6,00	8,80	1

Je vous remercie de prendre bonne note de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur.

DELIBERATION

Les Membres du Bureau de Val de Berry prennent acte de la décision du représentant du pouvoir adjudicateur concernant le choix du candidat pour le marché d'évacuation des encombrants.

.....

La Secrétaire de Séance,
Christine CHEZE-DHO

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 20 janvier 2022
Pour le Directeur Général
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Benoît LEMAIGRE

VAL DE BERRY - OFFICE DE L'HABITAT DU CHER

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_6-DE
Reçu le 21/01/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le Mercredi 19 Janvier à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire – Secrétaire de Séance
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère– Secrétaire de Séance
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)

PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_6-DE
Reçu le 21/01/2022

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

VI - VENTE LOGEMENT VACANT
65 CITE BELLEVUE – ST FLORENT SUR CHER

Dans le cadre de la procédure de vente de Val de Berry, des logements vacants sont mis en vente.

Le pavillon situé au 65 cité de Bellevue à Saint Florent sur Cher fait partie du catalogue de vente ; son prix a été évalué à 106 000 € par similitude avec d'autres pavillons estimés par un notaire sur le secteur.

Cité	Date de construction	Adresse	Surface Habitable / Typologie	Prix proposé
0020	1951	65 cité de Bellevue ST FLORENT SUR CHER	86 m2 T 4	106 000€

Je vous remercie d'autoriser le Directeur Général ou son représentant à engager des négociations sur la base de l'estimation à + ou – 10% avec des potentiels acquéreurs et à signer l'acte de vente.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 7
POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Les Membres du Bureau de Val de Berry autorisent le Directeur Général ou son représentant à engager des négociations concernant la vente du logement 65 cité de Bellevue à Saint Florent sur Cher sur la base de l'estimation à + ou – 10% avec des potentiels acquéreurs et à signer l'acte de vente.

.....

La Secrétaire de Séance,
Christine CHEZE-DHO

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 20 janvier 2022
Pour le Directeur Général
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Benoît LEMAIGRE

VAL DE BERRY - OFFICE DE L'HABITAT CHER

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7A-DE
Reçu le 21/01/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le Mercredi 19 Janvier à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire – Secrétaire de Séance
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère– Secrétaire de Séance
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)

PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7A-DE
Reçu le 21/01/2022

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

VII - FONCIER
A - ACQUISITION TERRAIN – LE SUBDRAY

Un terrain situé au SUBDRAY au lieu-dit « Les Ouches du Grenouillat » est en vente et pourrait être une belle opportunité pour Val de Berry de construire des logements sur cette commune.

L'ensemble est situé sur les parcelles cadastrées AC 156, 162- B85 – B 760 – AC 55,54,53 et 51 et représente environ 37 000m² (voir plan ci-joint). Une division cadastrale est nécessaire. Le service des Domaines a été sollicité mais il a refusé de donner la valeur du terrain car celui-ci est en cours de changement de zonage avec le PLUi.

Ce terrain est actuellement en zone 2AUa ce qui correspond à un Secteur à caractère naturel de la commune destiné à être ouvert à l'urbanisation. Dans le projet de PLUi, ce terrain est en zone 1AUd ce qui correspond au Secteur d'urbanisation future à vocation dominante d'habitat ou mixte.

Le terrain est en vente à 12 €/m², ce qui correspond au prix du marché pour un terrain constructible sur ce secteur.

Afin de ne pas passer à côté de cette opportunité, je vous propose d'autoriser le Directeur Général ou son représentant à négocier cette acquisition avec le vendeur et à signer le compromis pour un prix de 12 €/m² avec comme conditions suspensives :

- le passage du terrain dans la zone 1AUd du PLUi
- l'avis conforme du service des Domaines après l'adoption du PLUi

A la levée des conditions suspensives, je vous remercie d'autoriser le Directeur Général ou son représentant à signer l'acte d'acquisition.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 7
POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Les Membres du Bureau de Val de Berry autorisent le Directeur Général ou son représentant à négocier l'acquisition du terrain situé au Subdray au prix de 12 €/m², à signer le compromis de vente, et à la levée des conditions suspensives, à signer l'acte d'acquisition.

.....

La Secrétaire de Séance,
Christine CHEZE-DHO

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 20 janvier 2022
Pour le Directeur Général
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Benoît LEMAIGRE

OFFICE DE L'HABITAT DU CHER VAL DE BERRY

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7A-DE
Reçu le 21/01/2022

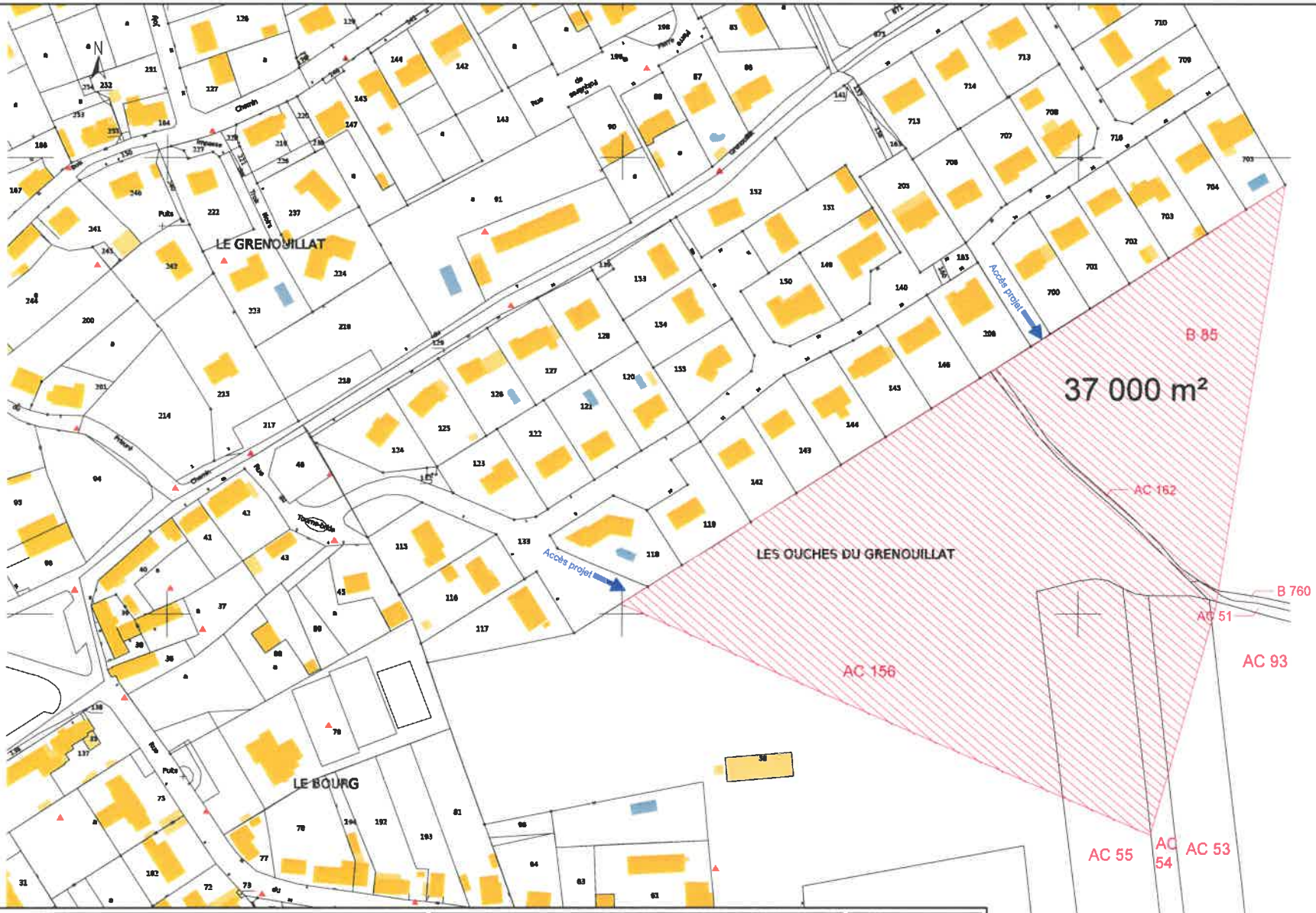

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher
14 , Rue Jean-Jacques ROUSSEAU
18000 BOURGES

Faisabilité

Les ouches de grenouillat

Plan n°
00

Route de Bois rollet
18570 Le Subdray

Echelle :
Date : octobre 2021
Dessin : CA

Groupe n°
0000

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7B-DE
Reçu le 21/01/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le Mercredi 19 Janvier à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire – Secrétaire de Séance
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère– Secrétaire de Séance
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)

PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7B-DE
Reçu le 21/01/2022

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

VII - FONCIER
B - ACQUISITION TERRAIN – JOUET SUR L'AUBOIS CONSTRUCTION GENDARMERIE

Lors de la séance du 09 juin 2021, vous avez autorisé le lancement des actions pour la construction d'une caserne de gendarmerie sur la commune de Jouet-sur-l 'Aubois.

Afin de réaliser ce projet, il est convenu que la commune cède à l'office à titre gratuit la parcelle située route de Nevers, cadastrée section A 1789 d'une contenance de 4 834 m² (plan ci-joint).
La valeur vénale du terrain est en cours d'évaluation par le Service du Domaine.

Par conséquent, je sollicite votre accord autorisant le Directeur Général ou son représentant à signer l'acte qui conclura cette opération.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 7
POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Les Membres du Bureau de Val de Berry donnent leur accord au Directeur Général ou son représentant afin de signer l'acte qui conclura l'opération de construction de gendarmerie à Jouet sur l'Aubois.

.....

La Secrétaire de Séance,
Christine CHEZE-DHO

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 20 janvier 2022
Pour le Directeur Général
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Benoît LEMAIGRE

OFFICE DE L'HABITAT DU CHER VAL DE BERRY

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7B-DE
Reçu le 21/01/2022

Département du CHER

Commune de JOUET SUR L'AUBOIS

PLAN DE DIVISION

Propriété de Mme DUVAL Laurence
Parcelle cadastrée section A n° 1664

Echelle : 1/1000

Tableau de coordonnées RGF93-CC47		
MAT	X	Y
1	1699873.25	6204313.99
2	1699795.84	6204310.56
3	1699760.18	6204308.93
4	1699773.25	6204426.83
6	1699776.49	6204438.20
18	1699901.02	6204386.76
19	1699776.43	6204438.56
20	1699785.07	6204434.97
21	1699893.63	6204389.84
22	1699876.43	6204344.76
23	1699793.52	6204379.23
24	1699803.88	6204310.92
100	1699883.82	6204341.69
101	1699975.17	6204303.70
102	1699993.64	6204349.07

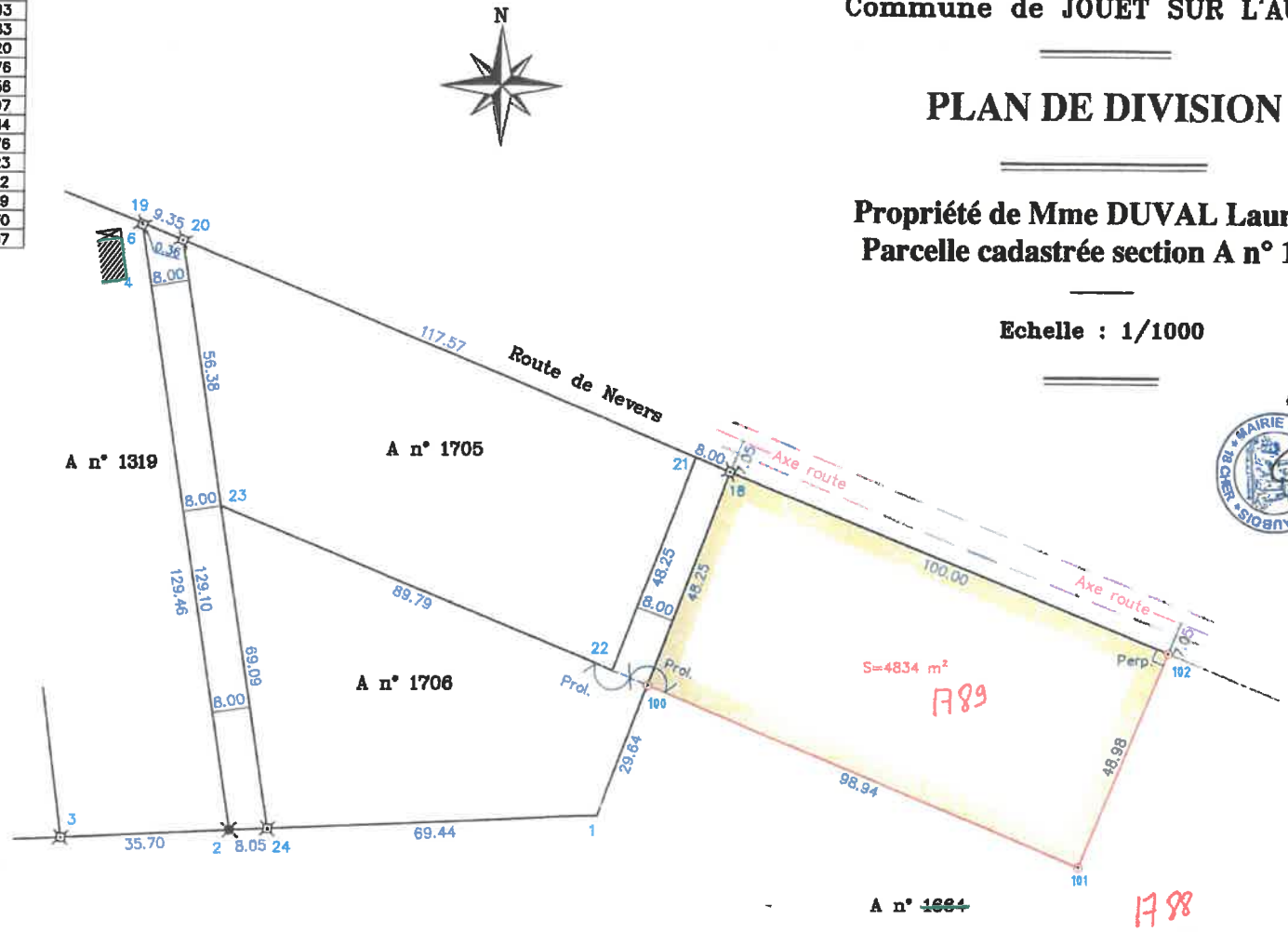

Le Maire,
Jean LAURENT

MAIRIE DE JOUET-SUR-L'AUBOIS (18 CHER)

ORDRE DES GEOMETRES-EXPERTS
Jean ROLLAND
N° Ins 6060
Bureau principal
2 Avenue St-Just - B.P.314
58003 NEVERS CEDEX
CONSEIL REGIONAL DE DIJON

Légende

- borne nouvelle
- borne OGE existante
- limite objet du bornage
- application graphique du plan cadastral
- parcelle acquise par la commune de JOUET SUR L'AUBOIS

Dressé le 04 Décembre 2020

-Référence- : DS n° 11694

GÉOMÈTRE-EXPERT
CONSEILLER VALORISER GARANTIR
Jean-Paul RAQUIN
Jean ROLLAND
Géomètres-Experts D.P.L.G.
E-mail :
geometre-raquin@wanadoo.fr

Bureau Principal
2, av Saint Just
58003 NEVERS Cedex
Tél. : 03.86.61.13.29

Bureau Secondaire
6, rue du Grenier à Sel
58501 CLAMECY Cedex
Tél. : 03.86.24.47.14

Permanence à DECIZE : 5, place de la république, le mardi de 10H à 16H

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7C-DE
Reçu le 21/01/2022

Val de Berry
Office Public de l'Habitat du Cher

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le Mercredi 19 Janvier à 10 Heures 30, s'est réuni, au Siège de Val de Berry, 14 rue Jean-Jacques Rousseau à Bourges, le Bureau de Val de Berry.

ETAIENT PRESENTS :

Emmanuel RIOTTE	Président – Conseiller Départemental – Maire de St Amand
Bernadette GOIN	Vice-Présidente – Conseillère Communautaire Agglo – Maire de Berry-Bouy
Christian GATTEFIN	Membre – Conseiller Départemental
Catherine REBOTTARO	Membre – Conseillère Départementale
Christine CHEZE-DHO	Membre – Adjointe au Maire de Bourges Conseillère Communautaire – Secrétaire de Séance
François DESCHAMPS	Membre – Président Entraide Berruyère– Secrétaire de Séance
Marie-Claire FERRIER	Membre – Représentant des locataires (CLCV)

PRESENCE DES RESPONSABLES DE SERVICES AU BUREAU :

Benoît LEMAIGRE	Directeur Général Adjoint - Directeur Technique et Développement
Jean-Luc PINSON	Directeur Général Adjoint – Directeur Financier et Informatique
Emilie LARAINE	Directrice des Affaires Juridiques et Commandes Publiques
Nadège BEDU	Assistante du Directeur Général

.....

La séance est levée à 11 H 30.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7C-DE
Reçu le 21/01/2022

BUREAU DE VAL DE BERRY

Séance du Mercredi 19 Janvier 2022 à 10 H 30

VII - FONCIER
C - ACQUISITION TERRAIN – GRACAY CONSTRUCTION GENDARMERIE

Lors de la séance du 4 décembre 2020, vous avez autorisé le lancement des actions pour la construction d'une caserne de gendarmerie.

Afin de réaliser ce projet, il est convenu que la commune cède à l'office à titre gratuit une partie de la parcelle AN 787 d'une contenance de 4 674 m ² (plan ci-joint).

La valeur vénale du terrain a été estimée par le service du Domaine à 9 000 € (avis ci-joint).

Par conséquent, je sollicite votre accord autorisant le Directeur Général ou son représentant à signer l'acte qui conclura cette opération.

VOTE : NOMBRE DE PRESENTS OU REPRESENTES : 7
POUR : 7 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

DELIBERATION
Les Membres du Bureau donnent leur accord au Directeur Général ou son représentant pour signer l'acte qui conclura l'opération de construction de la gendarmerie à Gracay.

.....

La Secrétaire de Séance,
Christine CHEZE-DHO

Le Président,
Emmanuel RIOTTE

Extrait certifié conforme
Bourges, le 20 janvier 2022
Pour le Directeur Général
Par délégation
Le Directeur Général Adjoint
Benoît LEMAIGRE

OFFICE DE L'HABITAT DE BERRY

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7C-DE
Reçu le 21/01/2022

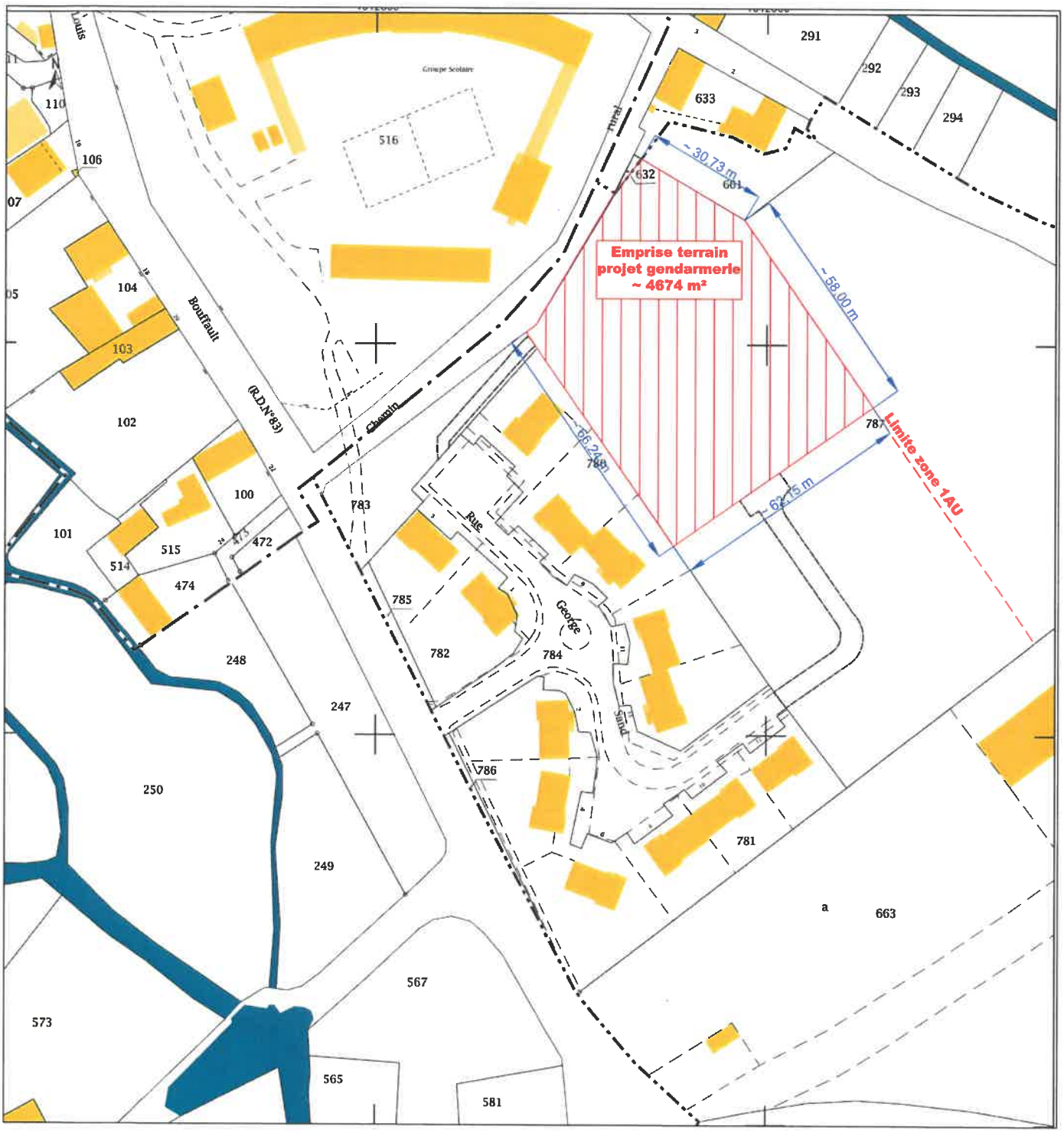

Val de Berry 14 , Rue Jean-Jacques ROUSSEAU B.P. 277 18006 BOURGES Cedex	Groupe :	EMPRISE FONCIÈRE	Plan n° 01
Echelle : 1/1000ème Date : Octobre 2021 Dessin : L.D.	Modification :	Cadastre : Section : AN Parcelle : 787	ETAT PROJETÉ PROJET Gendarmerie + logements Rue George Sand 18310 GRAÇAY

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7C-DE
Reçu le 21/01/2022

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

Direction régionale des Finances publiques
du Centre-Val de Loire et du département du Loiret
Division Missions Domaniales
Pôle d'évaluation domaniale
Cité administrative Coligny – BAT P3
131 rue du Faubourg Bannier
CS 54211
45042 ORLEANS Cedex 1
Téléphone : 02 18 69 53 12
Mél. : drfip45.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le 15 décembre 2021

POUR NOUS JOINDRE :

Affaire suivie par : Martine FRITSCH
Téléphone : 02 18 69 53 04
Mél. : martine.fritsch@dgfip.finances.gouv.fr
Réf . DS : 5993315
Réf. OSE : 2021- 18103 - 72208

Office Public d'Habitat du Cher

AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Acquisitions d'immeubles par les organismes HLM : CCH art. L.451-5 et 451-10.

Désignation du bien :	Terrain
Adresse du bien :	La Borie, Graçay
Département :	Loiret

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7C-DE
Reçu le 21/01/2022

1 – SERVICE CONSULTANT

Office Public d'Habitat du Cher.
Affaire suivie par : Mme DUBOIS Carole, chargée des cessions immobilières et des affaires foncières.

2 - DATE

de consultation :	28/09/21
de réception :	28/09/21
de visite :	non visité
de dossier en état :	10/12/21 courriel du consultant

3 – OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Acquisition amiable par l'OPH du Cher à la commune de Graçay d'un terrain pour la construction d'une nouvelle gendarmerie.

4 – DESCRIPTION DU BIEN

Commune : Graçay
Adresse : La Borie
Références cadastrales et superficies : AN 787p (4 674m^2).

Parcelle de forme rectangulaire, située hors du centre bourg, au nord du lotissement George Sand (la rue George Sand donnant sur la RD83).
Le terrain dispose d'une grande façade sur un chemin rural (un important groupe scolaire se trouve en face) et d'un accès par la rue Georges Sand via le restant de la parcelle AN 787 appartenant à la commune.
Il est situé à environ 30m (mesure réalisée sur le site CADASTRE.fr) de la rue de Coulon.
Terrain enherbé.

5 – SITUATION JURIDIQUE

Propriétaire présumé : Commune de Graçay.

Situation d'occupation : libre.
Estimation faite libre de toute location ou occupation.
Condition de vente : acquisition amiable, selon un prix négocié à l'Euro entre les parties..

6 - URBANISME – RÉSEAUX

PLU approuvé le 07/12/2017, opposable le 12/01/2018 : zone 1Au.

7 – DATE DE RÉFÉRENCE

Sans objet.

Accusé de réception en préfecture
018-271800013-20220119-19012022_7C-DE
Reçu le 21/01/2022

8 – DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La méthode par comparaison sera retenue. Elle consiste à fixer la valeur vénale ou locative à partir de l'étude objective des mutations de biens similaires ou se rapprochant le plus possible de l'immeuble à évaluer sur le marché immobilier local. Au cas particulier, cette méthode est utilisée car il existe un marché immobilier local avec des biens comparables à celui du bien à évaluer.

Compte tenu du marché immobilier local, de la nature du bien à évaluer et de sa situation sur la commune de Graçay, la valeur vénale peut être fixée à 9 000€.

Cette valeur vénale pourra être affectée, éventuellement, d'une marge d'appréciation de plus 10 %.

9 – DURÉE DE VALIDITÉ

La durée de validité de cet avis est fixée à un an.

10 – OBSERVATIONS

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

La présente estimation est réalisée sur la base des éléments en possession du service à la date du présent avis.

Une nouvelle consultation du Pôle d'évaluation domaniale serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour Le Directeur régional des Finances publiques, et par délégation

Martine FRITSCH
Inspectrice des Finances Publiques

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.